

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 35

Artikel: Aufführungsrecht von Musikstücken
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-522512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 6.— jährlich.
Fr. 2.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Marks) jährlich.
Deutschland,
Oesterreich und Italien:
Bei der Post abonnirt:
Fr. 5.— (Mk. 4.—) jährlich.
Vereinmitglieder
erhalten das Blatt gratis

Inserate:

20 Cts per 10spaltige Petit-
setze oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechendes Rabatt.
Vereinmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 6.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Pour l'Étranger:
Envol sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 5.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annonces:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

6. Jahrgang 6me ANNEE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

des

de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

La Saison actuelle.

Un conseil fut rarement donné avec autant d'apropos comme celui que M. Tschumi de l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy a adressé l'année dernière à notre corporation, réunie en Assemblée générale à Baden. „Nous devons considérer“, nous dit-il, „la saison de 1895 comme exceptionnelle; elle dépasse la moyenne ordinaire. C'est un fait qui ne nous autorise absolument pas à baser là-dessus nos spéculations futures. Je vous engage au contraire à ne pas vous faire d'illusions, mais à vous en tenir uniquement à un progrès bien raisonné.“

Ce que M. Tschumi nous a dit alors, n'est hélas que trop vrai; chacun a pu le constater cette année-même par ses affaires. Dès le printemps, l'affluence des étrangers a été loin d'atteindre le niveau d'une moyenne ordinaire à pareille époque. Il n'a pas pu être question de réaliser la petite avance indispensable pour faire face à la possibilité d'éventualités fâcheuses. — Un bel automne peut réparer bien des choses; voilà l'unique consolation qui vous reste ordinairement, mais alors, il faut que la haute saison ne laisse rien à désirer. Si par contre en Juillet et en Août, le temps est tel que le fait d'une maison pleine est un événement extraordinaire, — alors le meilleur des automnes ne peut plus réparer les pertes subies.

Il faut bien dire, que cette année-ci, ce n'est pas le mauvais temps seul qui a empêché une partie des étrangers de venir en Suisse, mais plutôt les expositions multiples. Il paraîtrait p. ex. que l'élément allemand a fait presque entièrement défaut cet été; les fonctionnaires surtout qui, soit par habitude, soit pour suivre la mode, viennent passer leurs vacances chez nous. Ils avaient trop d'occasions alléchantes pour ne pas rester dans leur pays pour alterner: Expositions à Berlin, à Stuttgart, à Nurnberg, à Baden-Baden, Wiesbaden etc.

Les Américains qui, d'après des annonces publiées en Janvier et en Février derniers, devaient débarquer en Europe par centaines de milliers, n'ont pas même fourni à la Suisse un chiffre égal aux années antérieures. L'Exposition Millénaire de Budapest par contre paraît avoir exercé sur eux un grand charme de „Place of attraction“. Le cours plus ou moins douteux et mauvais des affaires, l'élection présidentielle avec ses agitations politiques, la question monétaire etc. a sans aucun doute diminué vers l'été le nombre des Américains venus en Europe.

En comparaison des autres années, il y a eu plus de Français et de Russes chez nous cet été, mais il y a eu moins d'Anglais que les années précédentes. En ce qui concerne les Suisses eux-mêmes, il y a des contrées, la Suisse centrale p. ex. qui auraient vraiment sujet de se plaindre. D'autres années, surtout du samedi au lundi, il y a des foules de sociétés et de flâneurs qui s'y déversent, ce qui augmente considérablement le mouvement des étrangers, particulièrement dans les stations de montagnes; mais cette année-ci ce genre de voyageurs s'est porté sur Genève grâce à son Exposition nationale. Les environs, les cantons avoisinants et surtout le Valais, en profiteront.

En général, et à de rares exceptions près, la question: „Comment vont les affaires?“ reçoit de tous les hôteliers, tant des hauts que de la plaine, la même réponse: „Mal“. — Le contraste avec la saison de l'année dernière rend la chose encore plus sensible. Et même le Bureau d'annonces de Haasenstein & Vogler n'y peut rien changer, malgré son article dans le „Bund“ écrit en grosses lettres où il dit: „C'est compréhensible que votre hôtel ne soit pas toujours rempli! Pourquoi ne vous adressez-vous pas à nous pour faire de la réclame?“

Mais le mauvais état des affaires n'empêchait pas les nouvelles stéréotypiques de: „contrées dé-

bordant d'étrangers“, de prendre leur essor à travers la presse. Il y a toujours des gens, qui croient pouvoir attirer les étrangers dans tel ou tel endroit en publiant à grands sons de trompette qu'il est déjà bondé de monde et cela, quand en réalité les hôtels ne sont qu'à moitié occupés. De tels articles sont plus nuisibles que profitables, car c'est bien rare qu'on aille chercher du repos dans un endroit encombré d'étrangers; on préfère changer d'itinéraire. C'est ainsi que la „Liste des Etrangers du Jura“ indiquait au commencement d'Août environs 1000 étrangers, ce qui fit dire à d'autres journaux que la saison était magnifique pour le Jura. En réalité, les hôtels qui abritaient ces étrangers pouvant fournir 1700 lits, ils n'étaient remplis qu'à moitié pendant la haute saison.

Dans un autre journal, un rapport parlait d'un endroit du Canton d'Appenzell qui était „bondé“. Comme cet article terminait avec le puissant argument que dans ce lieu idyllique les prix de pension étaient très modiques, 3 francs par jour, la nouvelle pouvait très bien être authentique.

C'était aussi dans les premiers jours du mois d'Août que l'on écrivait au „Fr. Rhätier“:

„A Arosa la saison peut être considérée excellente, malgré le temps si extraordinairement mauvais, la plupart des hôtels sont bien et très bien fréquentés.“ A la même époque des hôteliers de cet endroit se plaignaient de ce que l'affluence des étrangers laissait beaucoup à désirer.

A Genève même, on se désole du peu d'étrangers. La „Tribune de Genève“ écrit à ce sujet:

„Nos hôteliers se plaignent de divers côtés du faible nombre de touristes, et l'exposition de Genève est, pour certains d'entre eux, „la pelée, la galeuse d'où nous vient tout ce mal“. Cependant, d'autres causes pourraient également concourir à ces déceptions du monde hôtelier. Chaque année, de nombreuses stations estivales se créent ici ou là, sans compter les nouveaux hôtels, pensions, restaurants qui surgissent journellement en face des anciens. Cette fièvre de construction et cette hâte que tout sommelier, portier ou caveiste, met à lâcher son tablier pour se faire appeler „Monsieur le directeur“ ou „Monsieur le propriétaire“ pourrait bien finir par faire d'une crise relative et momentanée, une crise durable et désastreuse.“

C'est à peu près ce que l'on écrivait au printemps dernier de Lausanne avec ses environs immédiats et de Montreux; c'est par douzaine que surgissaient subitement les pensions et les petits hôtels. En général la Suisse allemande paraît avoir cet avantage sur la Suisse romande de ne pas se laisser autant influencer par une année d'affaires exceptionnellement bonnes.

La statistique des chemins de fer, surtout de ceux de montagne, fournit la meilleure preuve que la saison actuelle n'atteint pas le niveau d'une saison moyenne. Les recettes et le chiffre des voyageurs sont loin d'atteindre le chiffre des autres années.

Du reste, depuis quinze jours on a pu constater à Bâle qui est une des portes de sortie de la Suisse que les voyageurs reentraient en foule chez eux, lassés qu'ils étaient d'attendre le beau temps en vain.

Il est impossible que la saison actuelle puisse encore devenir une saison même approximativement moyenne, pas même, si un automne favorable permettait de la prolonger. Celui qui ne s'est pas laissé éblouir par la bonne saison de l'année dernière et qui a favorisé un progrès modeste, peut s'en féliciter.

Unlauterer Wettbewerb.

Unter diesem Titel brachten wir kürzlich eine Notiz, in welcher die Handlungsweise des Concerte eines Hotels in Meiringen gerügt wurde, der Fremde von der Benutzung der Grimselpost abgeraten, unter dem Vorwande, deren Fahrten seien unregelmässig und kostspielig, es sei vorteilhafter einen Privatwagen zu nehmen. Im „Berner Tagblatt“ vom 25. August erschien nun eine hierauf bezügliche Korrespondenz, in welcher obige Tatsache

— denn eine solche ist es — rundweg als unrichtig bezeichnet wird. Die betr. Einwendung schliesst mit folgender Replik:

„Bemühend ist es, zu vernehmen, dass ein Blatt wie die „Hôtel-Revue“, welches in erster Linie zur Hebung des Fremdenverkehrs beitragen soll, solche schwere und dazu ungerechtfertigte Anklagen gegen einen ganzen Fremdenplatz ohne weiteres der Öffentlichkeit preisgibt und damit einer illoyalen Konkurrenz seitens anderer Plätze geradezu Thür und Thor öffnet.“

Es sollte uns freuen, wenn wir mit dem „Luzerner Tageblatt“, welches die Notiz vor uns brachte, hundertmal gestehen müssten, irreführt worden zu sein; leider bietet uns aber nicht nur die Stelle, von welcher wir den Sachverhalt erfahren, zu sehr die Garantie der Wahrheit des Gesagten, sondern wir besitzen auch ein handschriftliches Beleg derjenigen Reisenden, denen der Vorfall passiert ist. Ueberdies haben wir je ein Exemplar unseres Blattes mit der erwähnten Notiz an den betr. Hotelbesitzer und an dessen Concierge gesandt, ohne bis zur Stunde von jener Seite ein Dementi erhalten zu haben.

Unrichtig ist, dass wir mit der Notiz den ganzen Fremdenplatz Meiringen angegriffen haben, sonst hätten wir schreiben müssen: „In Meiringen“, oder: „In den Hotels von Meiringen werden den Fremden unwahre Angaben gemacht etc“. Ebenso unrichtig ist, dass wir mit der Notiz unserem Grundsatz: „Hebung des Fremdenverkehrs“ untreu geworden seien. Gerade weil die Förderung der Interessen der Hotel-Industrie und des Fremdenverkehrs zu unserer Aufgabe gehört, ist es auch unsere Pflicht, Vorkommnisse, welche diesen Interessen zuwiderlaufen, zu brandmarken, um Klagen, wie sie seitens der Reisenden leider oft genug den Weg in die ausländische Presse finden, vorzubeugen, indem wir darnach trachten, dass Wiederholungen solcher oder ähnlicher Begebenheiten unterbleiben.

Aufführungsrecht von Musikstücken.

In der Schweiz wurde in neuerer Zeit infolge der zunehmenden Zwängerei der Agenten der französischen Société des auteurs von verschiedenen Musikgesellschaften der Ankauf von Werken mit Aufführungsvorbehalt grundsätzlich abgelehnt. Die Verlags-handlung der „Schweiz. Musikzeitung“ hielt sich für verpflichtet, diesen sowohl für die Musikpflege im allgemeinen als für den Musikalienhandel sehr nachteiligen Umstand den betreffenden Verlegern mitzuteilen. Von der Firma A. Cranz in Hamburg, Brüssel und London, deren Verlag für Konzertzwecke besonders wichtig ist (Werke von Strauss, Millöcker, Bayer etc.) empfangen die Verleger der „Schweiz. Musikzeitung“ unterm 27. Juli ein Schreiben, das unter anderem folgende Sätze enthielt: „Nachdem ich Ihre Reklamation betreffend die Aufführungseinschränkungen meiner Verlagswerke erhielt, habe ich mich persönlich nach Paris begeben, um mit der Société des auteurs Rücksprache zu nehmen. Ich habe mich nun mit der Gesellschaft dahin geeinigt, dass von einer Verfolgung, wo es sich um Konzertaufführungen meiner Verlagsartikel in Deutschland (natürlich Elsass und Lothringen einbegriffen), Oesterreich und der Schweiz handelt, zu welchen Aufführungen die bei mir verlegten Musikalien rechtmässig gekauft sind, durchaus Abstand zu nehmen ist. — Sie können also ihre Abnehmer in genannten Ländern über diesen Punkt beruhigen.“ Die Erklärung des Herrn A. Cranz ist im Interesse der Musikpflege in der Schweiz, Elsass-Lothringen und Oesterreich sehr dankbar zu begrüssen und als ein grosser Erfolg der bezüglichen Bestrebungen zu betrachten. „Es liegt, sagt die „Schweizer. Musikzeitung“, im Interesse der schweizer Musikvereine und Konzertgeber, durch eine Petition an den Bundesrat den Rechtszustand für alle Werke gesetzlich herbeiführen zu helfen, welche für den Verlag Cranz nun bereits thatsächlich geschaffen wurde.“